
SORTIR DE LA CRISE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

DOCUMENT D'INFORMATION



ORGANISATION INTERNATIONALE DES EMPLOYEURS

JUIN 2009

INDEX

RÉSUMÉ

1. LA SITUATION ACTUELLE.....	1
<i>Les pays industrialisés</i>	<i>1</i>
<i>Les pays en développement</i>	<i>2</i>
<i>Impact immédiat.....</i>	<i>3</i>
<i>Les scénarios possibles</i>	<i>4</i>
2. LE CADRE POLITIQUE LARGE.....	5
3. LES POLITIQUES NATIONALES DE MARCHÉ DU TRAVAIL POUR SORTIR DE LA CRISE	8
a. <i>Élargir les options financières</i>	<i>8</i>
b. <i>Aide aux entreprises et à l'emploi</i>	<i>9</i>
c. <i>Les PME : une priorité clé</i>	<i>12</i>
d. <i>Stimuler la demande.....</i>	<i>13</i>
e. <i>Maintenir les budgets éducation et formation.....</i>	<i>14</i>
f. <i>Examen de la législation</i>	<i>14</i>
g. <i>Législation efficace du marché du travail.....</i>	<i>14</i>
h. <i>Dialogue.....</i>	<i>15</i>
i. <i>Protection sociale.....</i>	<i>16</i>
j. <i>Travailleurs migrants</i>	<i>17</i>
k. <i>Les emplois verts</i>	<i>17</i>
l. <i>Prévision du marché du travail.....</i>	<i>18</i>
4. LES STRATÉGIES DES ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS	19
a. <i>Mener un leadership et un plaidoyer.....</i>	<i>19</i>
b. <i>Travailler avec les entreprises affiliées, les syndicats, les gouvernements et les autres décideurs à promouvoir des propositions nationales viables pour sortir de la crise.....</i>	<i>19</i>
c. <i>Garantir des réponses efficaces et durables</i>	<i>20</i>
d. <i>Aider à reconstruire la confiance.....</i>	<i>20</i>
e. <i>Expliquer clairement la pertinence économique et sociale des entreprises.....</i>	<i>20</i>
f. <i>Promouvoir les mécanismes de dialogue avec les décideurs clés.....</i>	<i>21</i>
5. LA RÉPONSE MULTILATÉRALE	21
a. <i>Collecter, analyser et diffuser l'information.....</i>	<i>22</i>
b. <i>Soutien des partenaires sociaux.....</i>	<i>22</i>
c. <i>Fournir une orientation rapide et efficace</i>	<i>22</i>
d. <i>Utiliser l'Agenda global sur l'emploi.....</i>	<i>23</i>
e. <i>L'assurance que le progrès social est préservé pendant la crise actuelle</i>	<i>23</i>

RÉSUMÉ

- ▶ *Il y a consensus sur les grandes lignes du cadre politique requis pour sortir de la crise. Les dirigeants des pays du G20 ont reconnu, dans leur communiqué de novembre 2008, que les futures approches ne seront couronnées de succès que si elles reposent sur un engagement à l'égard des principes du libre marché : la règle de droit, le respect de la propriété privée, la liberté de commerce et d'investissement et des marchés compétitifs.*
- ▶ *Les principaux piliers politiques sont : appui au commerce ouvert ; maintien du crédit ; application d'une supervision réglementaire efficace des marchés financiers ; investissement dans le secteur des entreprises ; stimulation de la demande mondiale ; protection des plus vulnérables et mesures visant à assurer que le progrès social n'est pas entravé.*
- ▶ *Dans l'immédiat, l'amélioration de l'accès au crédit aidera à réduire la menace de licenciements en permettant aux entreprises de surmonter leurs problèmes de liquidités liés au coût élevé des emprunts et à l'affaiblissement des opportunités de financement du commerce. D'autres mesures à court terme, comme la suspension temporaire des taxes salariales ou les subsides aux salaires, devraient également être envisagées.*
- ▶ *L'investissement public dans l'infrastructure et le logement, y compris par le biais de travaux publics d'urgence à forte intensité de main-d'œuvre, s'intensifie dans de nombreux pays grâce à des encouragements fiscaux. Des réductions fiscales visant à stimuler les dépenses des consommateurs sont également introduites.*
- ▶ *L'éducation et la formation restent les principaux moyens d'améliorer les perspectives d'emploi. Le maintien de qualifications adaptées au marché du travail, la disponibilité des compétences requises par l'économie lorsque la croissance reprendra.*
- ▶ *La récession offre une occasion unique aux gouvernements de déterminer si l'environnement réglementaire permet la création et le développement d'entreprises, la création d'emplois et la croissance économique.*
- ▶ *Les dirigeants politiques, syndicaux et du monde des affaires ont une responsabilité toute particulière à collaborer à la relance des économies nationales et à la revitalisation des marchés du travail d'une manière qui mène à une croissance durable.*
- ▶ *Le renforcement des mesures de protection sociale devrait être envisagé pour renforcer la demande et protéger les plus vulnérables. Parallèlement, des programmes actifs de marché du travail peuvent jouer un rôle important dans la facilitation des ajustements aux conditions en évolution rapide.*

- ▶ *Dans le climat actuel de crainte, les entreprises peuvent aider à apaiser les tensions en planifiant et en appliquant les décisions d'une manière équitable, cohérente et basée sur une analyse rigoureuse, surtout en matière de compression de personnel.*
- ▶ *Les entreprises doivent se concentrer non pas uniquement sur la survie, mais également sur leur préparation à la reprise économique.*
- ▶ *Les organisations d'employeurs ont un rôle clé à jouer. Elles doivent ouvrir la voie d'un dialogue ouvert et honnête avec toutes les parties prenantes sur les politiques et mesures nécessaires pour sortir de la crise.*
- ▶ *L'OIT, sur la base de son mandat central, peut jouer un rôle essentiel dans l'aide aux acteurs de l'économie réelle en matière de stratégies de lutte contre la crise des marchés du travail.*

1. LA SITUATION ACTUELLE

La crise financière qui s'est déclarée au cours du dernier trimestre de 2008 affecte les marchés du travail. Il s'agit aujourd'hui d'une "*crise mondiale de l'emploi*".

L'OIT estime qu'en 2009, le nombre de chômeurs pourrait augmenter de 30 à 50 millions par rapport à 2007, pour atteindre 230 millions, soit un taux mondial de chômage de 7,1%. Le nombre de travailleurs pauvres dans les pays en développement devrait s'accroître de 200 millions.

Le FMI estime que la croissance mondiale pour 2009 ne sera que de 0,5% et que le produit global baissera pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale. Les économies développées devraient enregistrer une baisse de 2% et les économies des pays d'Asie nouvellement industrialisés (Les Tigres d'Asie) devraient reculer de 3,9%. Seul le groupe des économies émergentes et en développement devrait enregistrer un taux positif de 3,3% en moyenne, avec, en tête, la Chine (6,7%)¹ et l'Inde (5,1%). Beaucoup de ceux-ci dépendent fortement du commerce et des exportations qui devraient diminuer de 2% cette année².

La chute de la demande mondiale ralentira le volume des exportations d'approximativement 9% en 2009, soit le plus grand recul depuis la seconde guerre mondiale. Ce ralentissement sera particulièrement prononcé dans les pays industrialisés où les exportations diminueront de 10% cette année. Dans les pays en développement qui dépendent beaucoup plus du commerce pour leur développement, les exportations diminueront de 2 à 3% en 2009³. La volatilité des taux de change engendre également davantage d'incertitude quand à la rentabilité des transactions commerciales internationales.

LES PAYS INDUSTRIALISÉS

L'OCDE indique que 21 des 30 pays membres connaissent déjà ou sont sur le point de connaître une récession qui pourrait durer au moins une année. Les investissements diminueront de plus de 5% et le nombre de chômeurs dans les pays de l'OCDE pourrait augmenter d'au moins 8 millions d'ici à 2010.

Dans la zone Euro (EU16), le taux de chômage s'est élevé à 8% en décembre, ce qui représente 12,5 millions de demandeurs d'emploi dans la région. Pour l'ensemble des 27 pays de l'UE, le taux de chômage était de 7,4% en décembre contre 7,3% un mois auparavant. La Commission européenne estime à 9,5% le taux de chômage en 2010.

¹ Ceci n'est pas suffisant pour maintenir le taux d'emploi. Le Premier ministre chinois, Wen Jiabao, a déclaré au Forum économique mondial que la crise pose de graves défis à la Chine, y compris celui de la chute des marchés de l'exportation comme les États-Unis et qu'une croissance de 8% est nécessaire pour garantir la stabilité sociale.

² "Le commerce fait partie de la solution à la crise économique mondiale" (Pascal Lamy, 2 février 2009)

³ Prévisions de l'OMC

LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Pour les pays en développement, les effets de la crise vont interrompre – voire, dans certains cas, inverser – le processus de développement et compromettre la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement⁴. Dominique Strauss-Kahn, Directeur général du FMI, a déclaré au Conseil d'administration du BIT, en mars, que la crise pourrait mettre des millions de personnes en état de pauvreté. Il a même indiqué que l'instabilité sociale, voire la guerre, constituent une menace.

Les estimations de la Banque mondiale pour 2009 révèlent que ces taux de croissance plus bas que prévus augmenteront de 46 millions le nombre de personnes qui vivent déjà avec moins de 1,25\$ par jour. 53 millions de personnes en plus n'auront pour vivre que moins de 2\$ par jour, en plus des 130 à 155 millions de personnes qui se sont retrouvées en condition de pauvreté en 2008 en raison de la hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires⁵.

La baisse des taux de croissance, combinée avec des niveaux élevés de pauvreté, a fortement exposé à la crise de nombreux ménages dans les pays en développement. Ceci est aggravé par le fait que les gouvernements sont limités dans leur capacité à amortir l'impact de la crise en raison de la faible capacité institutionnelle et des ressources fiscales limitées.

Près de 40% des pays en développement sont fortement exposés aux effets de la crise sur la pauvreté (tant en termes de baisse de la croissance que d'accroissement du niveau de pauvreté) et 56 autres pourcents des pays sont modérément menacés (ils risquent soit une baisse de croissance ou une hausse du niveau de pauvreté) ; moins de 10% ne courent que peu de risques⁶.

A mesure que s'affaiblissent les flux de capitaux et les exportations, les pays pauvres sont confrontés à des dettes énormes : 2500 à 3000 milliards de dollars de dettes des marchés émergents sont dus en 2009, soit autant que les déficits budgétaires américains et européens réunis et y compris le coût des plans de sauvetage des banques européennes⁷. La banque mondiale situe le déficit des marchés financiers émergents entre 270 et 700 milliards de dollars.

⁴ Au cours des dix dernières années, les économies des pays en développement ont connu une croissance plus rapide que jamais auparavant depuis 1965 et elles croissent encore plus rapidement depuis 2000 (Banque mondiale : Rapport sur le développement dans le monde, 2007). A pouvoir d'achat égal (en égalisant le prix moyen du panier de la ménagère dans différents pays), la part du PIB mondial des économies des pays émergents et en développement est passée de 39 à 48% de 1996 à 2006 (*World Economic Outlook, FMI, 2007*). Le PIB annuel des pays en développement a, en moyenne, augmenté chaque année de près de 6% entre 2000 et 2007 (près de 8% de 2005 à 2008, mais les taux de croissance connaissent aujourd'hui un ralentissement). (Toutes les données : Banque mondiale 2007)

⁵ Depuis juillet 2008, les prix de tous les biens de consommation, y compris les produits alimentaires, ont fortement baissé. En octobre 2008, les prix de trois principales céréales alimentaires ont diminué de manière substantielle et, en décembre 2008, ils ont encore baissé davantage. La baisse du prix du riz a été plus importante que celle du blé et du maïs. Il faut toutefois noter que malgré ces diminutions, les prix des trois principales céréales alimentaires sont restés supérieurs à ceux de janvier 2007. (L'augmentation des prix des denrées alimentaires et son implication pour l'emploi, Travail décent et réduction de la pauvreté, BIT, février 2009)

⁶ La crise économique mondiale : évaluation de la vulnérabilité sous l'angle de la pauvreté (Banque mondiale 2009).

⁷ The Economist "The toxins trickle down" 21 mars 2009.

IMPACT IMMÉDIAT

La baisse de la demande a un impact sur les secteurs dynamiques (par exemple, l'exportation, la construction, le tourisme) dans toutes les régions et les travailleurs sont forcés d'accepter a) des emplois moins qualifiés et moins rémunérés ; b) le chômage et c) dans les pays où n'existent pas de filets de protection sociale efficaces, l'informalité ou des activités de subsistance (pendant la crise asiatique de 1997, par exemple, entre 30 et 40% des travailleurs urbains se sont tournés vers l'agriculture)⁸. A mesure que les licenciements augmentent et que les plans de recrutement sont arrêtés, certains groupes – en particulier les femmes, les migrants, les travailleurs âgés et les jeunes – sont particulièrement confrontés à des difficultés sur le marché du travail.

Jusqu'à présent, les secteurs les plus affectés semblent être ceux qui étaient les plus dynamiques, en particulier les exportateurs basés en ville, la construction, les mines et les manufactures. L'industrie du vêtement a licencié 30.000 travailleurs au Cambodge (10%), pays où ce secteur représente une part très importante des exportations. En Inde, plus de 500.000 emplois ont disparus au cours des trois derniers mois de 2008 dans les secteurs liés à l'exportation, à savoir, les pierres précieuses et les bijoux, l'automobile et le textile⁹. La baisse rapide des prix des biens de consommation affecte également les pays en développement, tout spécialement ceux qui dépendent fortement de l'exportation de certains biens de consommation (En Côte d'Ivoire, par exemple, le cacao génère un cinquième des revenus).

L'impact de la crise sur les marchés du travail ira au-delà de la perte d'emplois. Les salaires devraient aussi chuter¹⁰. L'incidence du travail informel et de la pauvreté augmentera, ce qui aggravera encore les problèmes déjà existants. Dans les pays les plus pauvres, cette évolution négative aura l'impact le plus lourd sur ceux dont les revenus sont les plus faibles et entraînera notamment des changements dans la consommation domestique, la réduction de l'investissement dans l'éducation, la migration vers les zones urbaines, etc.

On ne peut plus compter sur les versements de l'étranger ou les travailleurs urbains, qui en temps normal constituent des stabilisateurs, dans la mesure où ces travailleurs vivent sous la menace de la perte de leur emploi. Ces versements représentaient 300 milliards de dollars en 2008, *bien plus que l'aide au développement* ! Ils sont aujourd'hui en baisse.

Les chercheurs de la Banque mondiale prédisent que ces versements diminueront encore bien davantage que ce qui était prévu cette année, de 305 milliards de dollars l'an dernier à près de 290 milliards en 2009. Les versements vers les pays en développement depuis la Russie, l'Afrique du Sud, la Malaisie et l'Inde sont particulièrement touchés par la crise économique¹¹.

⁸ “Comment l'économie de marché doit-elle répondre à la crise financière?” Banque mondiale, février 2009.

⁹ “Swimming against the tide”, Document de travail de la Banque mondiale préparé pour la réunion des ministres des Finances du G20, 13-14 mars 2009.

¹⁰ Selon la Banque mondiale, pendant la crise d'Asie orientale, le salaire moyen a baissé de 20 à 30% en Indonésie, alors qu'au Mexique, à la suite de la crise de la tequila, les salaires ont baissé de 21%. “Comment l'économie de marché doit-elle répondre à la crise financière?” Banque mondiale, février 2009.

¹¹ Les principaux bénéficiaires de ces versements en 2008 étaient l'Inde (45 milliards de dollars), le Mexique (26 milliards), les Philippines (18 milliards), la Pologne (11 milliards)

Les systèmes de pensions subissent aussi de fortes pressions en raison de l'effondrement des marchés de capitaux et les fonds de pensions privés ont enregistré des pertes record sur leurs investissements. Selon l'OCDE, entre janvier et octobre 2008, les pensions privées ont enregistré près de 20% de pertes, soit 4500 milliards de dollars. Dans les pays clients de la Banque mondiale qui ont un système de pensions par capitalisation, les pertes des fonds de pensions vont de 8 à 50%¹².

LES SCÉNARIOS POSSIBLES

Le plus optimiste des trois scénarios possibles est que la récession prendra fin au cours de la seconde moitié de 2009 grâce aux réductions des taux d'intérêt par les gouvernements, consolidant le système bancaire et augmentant le déficit du gouvernement. Un deuxième scénario est celui d'une récession qui se poursuit tout au long de l'année avec une faible reprise en 2010, suivie par une croissance lente. Le troisième scénario – et le plus extrême – est celui d'une crise forte et persistante semblable à celle des années 1930. Le problème est que, dans les six mois à venir, il ne sera pas possible de déterminer lequel de ces scénarios se mettra en place. Les nouvelles économiques continuent d'être pessimistes et reflètent l'augmentation des pertes d'emplois et l'effondrement total de la confiance.

¹² «The financial Crisis and Mandatory Pension Systems in Developing Countries » Banque mondiale 2009

2. LE CADRE POLITIQUE LARGE

Il y a heureusement consensus sur le cadre politique général nécessaire pour sortir de la crise. Les dirigeants des pays du G20 ont reconnu, par leur communiqué de novembre 2008, que les futures approches ne seront couronnées de succès que *"si elles reposent sur un engagement à l'égard des principes du marché du travail : la règle de droit, le respect de la propriété privée, la liberté de commerce et d'investissement et des marchés compétitifs"*.

Dans l'immédiat, il faut rétablir la confiance et réduire l'incertitude par une action ferme. Le manque de confiance entraîne le report des décisions financières, tant par les consommateurs que par les entreprises et contribue fortement à la spirale descendante actuelle.

Les principaux piliers d'une politique de relance sont :

L'APPUI AU COMMERCE OUVERT : la principale protection dont les entreprises et les travailleurs ont besoin est l'assurance que les économies restent ouvertes et que les opportunités de croissance et de développement des relations commerciales entre les pays, existantes et nouvelles, ne disparaissent pas.

Face à une crise, l'histoire a montré que le protectionnisme est une approche désastreuse et les implications de l'isolationnisme et du nationalisme économique seraient incalculables. Cette perception est largement acceptée¹³.

PRESERVER L'ACCES AU CREDIT : Le rôle fondamental des marchés financiers consiste à faciliter la croissance de l'économie réelle en assurant stabilité et liquidités aux entreprises et aux individus. Actuellement, de nombreuses entreprises viables ne peuvent avoir accès au crédit et ceci aggrave encore la récession. Les banques doivent prendre des mesures pour faciliter le crédit et faire circuler dans l'économie l'argent qu'elles ont reçu des gouvernements au titre de plans de relance. Elles doivent être recapitalisées et éviter de prendre la voie du nationalisme financier afin de protéger le crédit domestique en décourageant les prêts transfrontaliers.

"Tous les pays ont le devoir de résister aux tendances protectionnistes, d'œuvrer pour une plus grande ouverture du commerce mondial et de faire en sorte que les encouragements qu'ils accordent ne faussent pas le commerce. Le commerce ouvert et l'ouverture aux investissements transfrontaliers constituent les meilleures conditions pour une reprise mondiale de l'économie. Nous regrettons que des modalités n'aient pas été adoptées dans le cadre du Cycle de Doha de l'OMC l'an dernier. Il est d'autant plus important d'atteindre cet objectif en 2009".

Déclaration commune des dirigeants du FMI, de la Banque mondiale, de l'OMC, de l'OCDE et de l'OIT, ainsi de la Chancelière allemande, Angela Merkel (6 février 2009)

¹³ "Les délégués ont souligné la nécessité de travailler ensemble en vue d'une reprise durable qui génèrera des opportunités de travail décent dans toute la région, contribuera au développement mondial et à la justice sociale pour une mondialisation équitable, tout en évitant le risque de réponses protectionnistes. La création d'un environnement favorable à l'entreprise durable constitue une condition indispensable. La réunion est convenue qu'il était nécessaire de préserver les marchés ouverts." (Conclusions de la huitième Conférence régionale européenne, paragraphe 3).

CONTROLE REGLEMENTAIRE EFFICACE DES MARCHES FINANCIERS : des changements seront nécessaires en termes de pratiques et de réglementation pour assurer la solidité des systèmes financiers. Il conviendra d'améliorer la coordination et la coopération internationale, de trouver un équilibre entre réglementation et innovation, d'évaluer les risques systémiques et de protéger les investisseurs et les consommateurs. Il y a un besoin urgent de changement, y compris l'élimination des possibilités de conflits d'intérêts.

“Un marché correctement réglementé est le meilleur moyen d'assurer la prospérité économique et sociale, ainsi que de protéger et de satisfaire les aspirations des hommes. La crise actuelle nous a appris que ce n'est que par le biais de réglementations appropriées que les marchés financiers peuvent remplir leur mission consistant à assurer stabilité et liquidités aux entreprises.”

Relance économique et emploi :
Déclaration de l'OIE, Lisbonne, 9 février 2009.

RELANCE DES ENTREPRISES : les entreprises, tout particulièrement les petites, créent des emplois et leur relance doit constituer le point de départ. Les entreprises qui fournissent des produits et services innovants et de haute qualité sont particulièrement importantes pour la création d'emplois, par la stimulation qu'elles exercent sur les fournisseurs et les acheteurs, accélérant ainsi le processus de création d'emplois, engendrant une valeur ajoutée, dynamisant l'économie et, par leur efficacité, aident à réduire les coûts d'autres entreprises. Il faut stimuler l'investissement dans ce type d'entreprises pour en favoriser l'expansion.

“Les petites entreprises connaissent des difficultés particulières en matière de crédit. Des mesures visant à l'accès au financement (crédit, leasing, fonds de capital-risque ou nouveaux types d'instruments semblables), des politiques et réglementations favorables et un appui à l'esprit d'entreprise peut accroître la capacité des PME – y compris les coopératives et les entreprises sociales – à maintenir les emplois et à en créer de nouveaux”.

**Conclusions de la 13ème Réunion régionale européenne de l'OIT
(Lisbonne, 9-13 février 2009)**

Un secteur privé compétitif, confiant et efficace fait largement partie de la solution, non du problème. Tous les moyens politiques doivent être orientés vers la mise en place d'un secteur privé sain pour récupérer les pertes économiques et relancer l'emploi.

STIMULER LA DEMANDE MONDIALE¹⁴ : beaucoup sera fait par le biais d'encouragements fiscaux, mais ceux-ci, comme l'a souligné le G20, doivent être coordonnés¹⁵. Étant donné l'interdépendance des économies et de la nature mondiale de la récession, une coordination plus efficace des politiques économiques est essentielle au succès¹⁶. Le Directeur général du FMI en a appelé à une réponse fiscale importante au niveau mondial, suggérant 2% du PIB mondial. Les plans de relance devraient créer une activité économique et une croissance de l'emploi à court terme, tout en facilitant l'accroissement de la productivité et une croissance économique durable, notamment par le biais d'investissements dans des infrastructures modernes.

PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES : les mesures devraient comprendre l'extension de la sécurité sociale et des prestations de chômage, la mise à disposition de possibilités de formation supplémentaires, le renforcement des services de placement, la création ou l'extension de systèmes d'emploi d'urgence et de filets de sécurité ciblés¹⁷.

PRÉSERVER LES PROGRÈS SOCIAUX : les gouvernements et les entreprises doivent assurer la protection des plus vulnérables. Les valeurs et principes de la Déclaration de 1998 relatives aux principes et droits fondamentaux au travail sont particulièrement importants à cet égard.

La principale contribution de l'OIE à ces débats internationaux a, jusqu'à présent, été un plan en six points intitulé "*Economic Recovery and Employment*"¹⁸ qui propose des mesures pour surmonter la crise à court terme. Ce dernier a été élaboré lors d'un forum organisé à Lisbonne en février pour examiner la crise et les réponses possibles.

Les 6 points sont :

1. Accroître les liquidités pour aider à maintenir l'emploi ;
2. Aider les PME et faciliter la création d'entreprises en tant que moteur de la reprise ;
3. Promouvoir les principes et droits fondamentaux au travail ;
4. Aider l'éducation et la formation en tant que clé de la croissance et de la productivité à venir ;
5. Assumer la responsabilité des entreprises en tant que moyen d'action important ;
6. Résister à toute forme de protectionnisme, y compris au sein du marché du travail.

¹⁴ Intervention à la session de mars du Conseil d'administration du BIT

¹⁵ Déclaration du G20 : Sommet sur les marchés financiers et l'économie mondiale, novembre 2008.

¹⁶ Déclaration des entreprises au G8 – "Ready for the future", décembre 2008

¹⁷ Déclaration du Bureau du Conseil d'administration du BIT, novembre 2008.

¹⁸ http://www.ioe-emp.org/fileadmin/user_upload/documents_pdf/papers/statements_resolutions/french/dec_200902_libson.pdf

3. LES POLITIQUES NATIONALES DE MARCHÉ DU TRAVAIL POUR SORTIR DE LA CRISE

A. ÉLARGIR LES OPTIONS FINANCIERES

Les entreprises en général et les PME en particulier sont vulnérables en temps de crise en raison de leur dépendance à l'égard du crédit et de l'accès limité aux marchés financiers. Faciliter l'accès au financement réduira les menaces de licenciements dans la mesure où cela permettra aux entreprises de surmonter leurs difficultés en termes de liquidités et de diminution des possibilités de services financiers à l'exportation (trade finance). La réduction des honoraires des prêteurs et des emprunteurs afin que le crédit soit plus accessible aiderait aussi les entreprises qui ont besoin de capitaux de démarrage. La garantie des gouvernements sur les nouveaux crédits devraient être envisagée pour éviter que les entreprises n'aient à réduire les opérations courantes par manque de financement.

Parmi les instruments financiers qui ont été adoptés pour faire face à la crise, les mécanismes de garantie du crédit apparaissent comme une des principales réponses jusqu'à présent. La principale raison de la garantie du crédit par le gouvernement est que, si l'injection de liquidités dans les banques peut freiner le ralentissement général du crédit, les prêts aux PME peuvent ne pas s'améliorer tant que les politiques ne s'adressent pas spécifiquement à leurs besoins. De plus, des mesures telles que des taux d'intérêt réduits, des lignes de crédit et un accès direct aux prêts du gouvernement, peuvent être envisagées pour restaurer les liquidités. La possibilité d'instaurer un système de garantie interbancaire (dans de nombreux pays, dans le cadre des systèmes de coopération bancaire) pourrait aussi être étudiée.

Quelques-unes des questions clés que les décideurs politiques devraient se poser pour accroître les liquidités, notamment pour les petites entreprises¹⁹, sont :

-
- a. Existe-t-il suffisamment d'encouragements politiques et réglementaires pour encourager les institutions financières à accorder des prêts aux PME ?
 - b. Existe-t-il des instruments financiers (capital-risque) pour développer les entreprises innovantes ?
 - c. Les produits financiers sont-ils adaptés aux besoins des PME ?
 - d. Existe-t-il des aides qui s'adressent aux PME, telles que des services et programmes de conseil visant à les aider à préparer une demande de prêt bancaire ?
 - e. L'information sur les services financiers est-elle bien circulée parmi les PME ?
-

¹⁹ "Let's work on the demand side : SMEs can create jobs", BIT (à venir)

Dans certains cas, dans les pays à faibles revenus, des mesures visant à accroître la productivité des activités informelles et indépendantes à petite échelle, comme des programmes de microcrédit, devraient être envisagées [les institutions de microfinance (IMF) se sont en effet révélées très résistantes aux crises économiques précédentes].

Les IMF restent des institutions robustes. La Société financière internationale (Groupe de la Banque mondiale) indique que les données des 150 principales IMF révèlent que si la part d'emprunteurs à 30 jours qui n'honorent pas leurs dettes est passée de 1,2 à 2-3%, ce pourcentage reste très marginal dans l'ensemble.

Les IMF prêtent des sommes relativement faibles pour le lancement d'entreprises profitables. Nombre de ces entreprises servent ensuite les intérêts locaux qui sont plus stables que les marchés d'exportations.

B. AIDE AUX ENTREPRISES ET A L'EMPLOI

A l'heure actuelle, des entreprises viables et leurs personnels disparaissent en raison du manque de disponibilité de crédit, de l'évolution rapide des conditions d'exportation et de l'effondrement de la confiance. Diminuer le coût du travail, sans réduire les salaires, peut permettre d'éviter les licenciements. *Des mesures à court terme doivent être mises en place de toute urgence.*

Plusieurs pays européens, comme l'Espagne et la Suède, ont réduit les cotisations de sécurité sociale afin de réduire le coût du travail. D'autres, y compris l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie et la France, encouragent les entreprises à réduire la semaine de travail, au lieu de licencier des travailleurs, en complétant les salaires des travailleurs dont le temps de travail est réduit. Le Royaume-Uni a introduit les subsides aux employeurs afin de les encourager à engager des travailleurs sans emploi depuis plus de six mois.

MESURES MISES EN PRATIQUE OU ENVISAGEES DANS PLUSIEURS REGIONS

- ▶ *Des systèmes de garantie de prêts pour le capital de travail des entreprises ;*
- ▶ *Le report temporaire de certaines taxes, en particulier les taxes salariales qui constitue un fardeau plus lourd pour les entreprises à forte intensité de main-d'œuvre que pour les entreprises à forte intensité de capital et n'ont pas de rapport avec la rentabilité ou la capacité de payer ;*
- ▶ *La réduction temporaire des cotisations d'assurance-chômage ;*
- ▶ *Des encouragements et des compléments de salaires pour aider les employeurs à garder les travailleurs qualifiés ou ceux qui sont en formation ;*
- ▶ *Des abattements fiscaux pour les PME afin qu'elles puissent investir dans des équipements et des installations qui auront un effet multiplicateur immédiat et leur permettront de se préparer pour la reprise ;*
- ▶ *Des financements visant à aider les entreprises à accroître la formation des travailleurs ;*
- ▶ *Aider les PME à tirer profit des nouvelles opportunités engendrées par les encouragements fiscaux (par exemple, infrastructure, construction et projets de logements) ;*
- ▶ *Des encouragements, par le biais de subsides, aux employeurs qui engagent des travailleurs qui ont été sans emploi depuis plus de six mois ;*
- ▶ *Réduction de la fiscalité en particulier pour les bas salaires ;*
- ▶ *Modification du revenu disponible par le biais du système d'imposition et de prestations ;*
- ▶ *Réduction du temps de travail (avec compensation partielle par les prestations d'assurance-chômage).*

“Plusieurs pays retardent les cotisations des employeurs à la sécurité sociale ou d'autres coûts du travail non liés aux salaires. Ceci encourage les entreprises à maintenir l'emploi et aide celles qui ont des difficultés par une aide en termes de liquidités, à un moment où le crédit peut être difficile à obtenir, même pour des entreprises saines. Certains pays subsidient des programmes de partage du travail lorsqu'il est combiné à la formation, exigeant parfois cette dernière. De telles propositions, qui combinent encouragement fiscal et aide à l'emploi, doivent être envisagées.”

Résumé du Président de la Conférence sur l'emploi du G20 (paragraphe 19) – Contribution technique au Sommet du G20, 1er-2 avril 2009.

Malgré la baisse de la demande en biens et en services, de nombreuses entreprises discutent avec leurs travailleurs des moyens de minimiser les licenciements, notamment :

MOYENS DE MINIMISER LES LICENCIEMENTS

- ▶ *Introduction temporaire de réductions de salaires, graduées afin d'éviter un impact disproportionné sur les bas salaires ;*
- ▶ *Réduction du temps de travail ;*
- ▶ *Redéploiement des travailleurs vers d'autres tâches, parfois sur d'autres sites ;*
- ▶ *Encouragement à la prise de vacances lorsqu'il n'y a pas de travail ;*
- ▶ *Restructuration des plans de travail / réaménagement des équipes de travail ;*
- ▶ *Suspension temporaire de certaines prestations ou allocations ;*
- ▶ *Report d'augmentations de salaires déjà accordées ;*
- ▶ *Remplacement d'heures de travail par de la formation ;*
- ▶ *Réexamen du recours au travail temporaire ou aux activités externalisées ;*
- ▶ *Réduction des primes pour heures supplémentaires ;*
- ▶ *Conversion d'emplois à plein temps en emplois plus souples basés sur la demande pour une certaine période ayant fait l'objet d'un accord ;*
- ▶ *Passage d'un programme de production à un programme d'entretien/basse saison avec réduction de salaires et suspension des bonus et primes ;*
- ▶ *Gel du recrutement et du remplacement ;*
- ▶ *Recours à des systèmes de groupes pour partager des apprentis et partager les frais de formation ;*
- ▶ *Encouragement du personnel à entreprendre des travaux communautaires lorsqu'il n'y a pas de travail normal.*

C. LES PME : UNE PRIORITE CLE

Les besoins des PME devraient être une priorité politique dans les plans de relance et dans les réponses sociales et en matière d'emploi. Leur dynamisme et une plus grande flexibilité vont souvent de pair avec des structures financières et de gestion plus faibles qui les rendent particulièrement vulnérables en cas de chute des marchés.

Un autre élément concernant les PME peut être leur position de sous-traitance dans les chaînes d'approvisionnement national ou mondial. Les PME peuvent être ancrées dans des réseaux complexes d'entreprises et, souvent, elles dépendent d'un seul ou d'un petit nombre de clients ou de fournisseurs. Leur forte dépendance à d'autres acteurs économiques et leurs capacités limitées pour accéder à de nouveaux marchés affaiblissent aussi leur position face à la crise.

Les politiques pour stimuler la demande, en particulier pour les produits et les services fournis par les PME, doivent être examinées activement. Cela peut se faire en décentralisant les dépenses de relance et en présentant les appels d'offres publics en plus petits lots pour que les PME puissent y répondre. La décentralisation des dépenses d'infrastructures peut aussi promouvoir la croissance des PME.

La crise a aussi fourni des opportunités aux PME locales. En effet, la chute spectaculaire du commerce, fournit des ouvertures pour les PME en leur permettant de reprendre des marchés locaux. Cela demande d'avoir accès à l'information, au crédit, aux services d'aide aux entreprises et de développer des stratégies spécifiques au niveau local pour promouvoir l'activité entrepreneuriale pour entrer de manière compétitive sur ces marchés. Ces services peuvent aussi aider à promouvoir les nouvelles entreprises dans les secteurs de services à la personne et pour les entreprises.

Quelques-unes des questions relatives aux PME que les décideurs politiques devraient inclure²⁰, sont :

-
- ▶ Le plan de relance augmentera-t-il la demande pour les biens et les services fournis par les PME ?
 - ▶ Existe-t-il des mécanismes pour laisser les entrepreneurs émergents identifier des perspectives d'avenir ?
 - ▶ Les PME sont-elles éligibles pour répondre aux appels d'offre publics et les obstacles bureaucratiques auxquels elles font face ont-ils été minimisés ?
 - ▶ Existe-il des programmes de formation et un soutien aux PME locales pour s'assurer qu'elles peuvent faire une soumission et exécuter les contrats publics ?
 - ▶ Existe-t-il des incitations pour aider les PME à participer aux appels d'offre ?
 - ▶ Les PME ont des capacités limitées à chercher activement des informations ce qui les empêchent de participer à ces marchés. L'information relative aux contrats publics atteint-elle les PME ?
-

20 « Let's Work on the demand side : SME scan create jobs » BIT, à venir

D. STIMULER LA DEMANDE

Puisqu'une stratégie de rétablissement basée sur l'exportation n'est pas une option dans les circonstances actuelles et que plusieurs options monétaires, comme les baisses des taux d'intérêt, ont déjà été déployées, les paquets fiscaux sont utilisés par de nombreux décideurs politiques pour stimuler la demande²¹. Toutefois, tous les pays n'ont pas la marge de manœuvre fiscale pour mettre en place des paquets de ce genre et des actions expansionnistes peuvent menacer la durabilité des dépenses publiques.

L'investissement public dans les infrastructures et le logement, y compris par l'intermédiaire de travaux publics urgents à forte intensité de main-d'œuvre, s'intensifie dans de nombreux pays grâce aux plans de relance fiscaux. De telles approches sont devenues un élément important de stratégies de création d'emplois dans de nombreux pays en développement, à bas salaire ayant une réserve importante de travail sous-utilisé et elles peuvent s'appliquer aux pays développés. Alors que les projets d'infrastructure en capital prennent du temps pour créer des emplois, des approches basées sur le travail peuvent créer et soutenir l'emploi dans un cadre à court terme.

Des coupes sont effectuées sur la TVA et les impôts sur le revenu. Cela peut s'appliquer à des secteurs spécifiques – par exemple pour relancer le secteur de l'automobile. Des efforts supplémentaires ont ciblé des consommateurs en incluant des réductions de taxes ou d'autres aides aux acheteurs de premier logement. Pour les propriétaires de logement existant, des incitations comme des aides ou des exemptions fiscales sont proposées pour améliorer l'efficacité énergétique des logements. Améliorer la disponibilité du logement public est une mesure supplémentaire que les gouvernements ont mise en place pour aider les ménages pauvres.

Stimuler l'emploi et les salaires du secteur public peut être tentant pour les gouvernements pour relancer la demande de travail, mais il s'agit d'une intervention onéreuse ayant un impact limité sur les plus pauvres. Les fonctionnaires ne sont pas pauvres et leurs salaires représentent une large part des dépenses publiques. Une fois mises en place, ces augmentations sont aussi difficiles à inverser²².

Le Président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, a récemment fait part de ses inquiétudes déclarant que la maîtrise des salaires aiderait à empêcher le chômage affectant une large proportion de personnes en âge de travailler et que les gouvernements devraient poursuivre des politiques courageuses de contrôle des dépenses en particulier dans le cas des salaires publics²³.

21 Selon le FMI (Note du FMI, Antonio Spilimbergo, Steve Symansky, Olivier Blanchard et Carlo Cottarelli, décembre 2008), les relances fiscales devraient être opportunes (car il y a un besoin urgent d'action), dans le temps (car la récession risque de durer un certain temps), diversifiées (car il existe une incertitude quant aux mesures les plus efficaces), contingentes (pour indiquer que d'autres actions seront entreprises si nécessaire), collectives (tous les pays qui ont un espace fiscal devraient l'utiliser étant donné la gravité et la nature mondiale de la crise) et durables (pour éviter l'explosion de la dette à long terme et les effets inverses à court terme). Le défi est de fournir un bon équilibre entre ces objectifs différents – en particulier les actions durables et vastes face à la durabilité fiscale. « Fiscal Policy for the Crisis.

22 « How should labour market policy respond to the financial crisis ? » Banque mondiale, février 2009

23 Discours de Jean-Claude Trichet à l'Institut des Affaires européennes, Dublin, 27 février 2009

En effet, dans les pays où le secteur privé souffre avec de nombreuses entreprises faisant faillite et les travailleurs perdant leur emploi, il serait inapproprié pour ceux du public de recevoir un traitement spécial alors que leurs moyens d'existence sont en quelque sorte protégés et qu'ils sont un peu isolés de la crise.

E. MAINTENIR LES BUDGETS EDUCATION ET FORMATION

Un élément important des politiques d'emploi par des mesures stimulantes est de fournir un soutien budgétaire pour la formation et l'éducation. L'éducation et la formation reste des moyens très importants pour améliorer les perspectives d'emploi et sont essentiels à la croissance future et à la productivité. La communication et la participation entre les gouvernements et tous les acteurs de l'économie sont cruciales dans cet effort, tout comme la mise à jour des besoins de compétences. Des partenariats aux niveaux local et régional entre les principaux acteurs économiques sont importants à cet égard.

Le soutien budgétaire au développement des compétences, couplé avec des mesures pour améliorer la mobilité des travailleurs et les filets de sécurité sociale, repose au cœur d'une réponse économique et sociale à la crise.

Le maintien des bonnes compétences pour le marché de travail assurera que, lors du retour de la croissance, les compétences dont l'économie a besoin, sont en place. Il y a un risque important que des périodes longues sans activité entraînent une réduction des compétences que les individus ont acquises ; ce qui affectera encore plus leur place sur le marché du travail. Avec des commandes en baisse et des ressources à l'arrêt, il est aussi temps de traiter des questions internes comme les pratiques sur le lieu de travail et l'investissement dans le capital humain en améliorant et en reformant la force de travail.

F. EXAMEN DE LA LEGISLATION

La baisse des activités donne une occasion unique pour les gouvernements de savoir si l'environnement législatif facilite la création et le développement des entreprises, la création d'emplois et la croissance économique. Dans de trop nombreux pays, les gouvernements rendent difficile la création d'entreprises en maintenant un environnement législatif onéreux et des coûts importants pour s'y conformer, ce qui empêche la création de richesses et d'emplois. La croissance et le développement des PME sont entravés par ces conditions²⁴.

G. LEGISLATION EFFICACE DU MARCHE DU TRAVAIL

Des lois rigides relatives au licenciement peuvent entraver la flexibilité, rendant plus difficile pour les entreprises la possibilité de réagir rapidement au ralentissement économique²⁵. La législation sur l'emploi est liée à la confiance et à la conduite des employeurs en particulier parce que beaucoup doivent se battre pour garder leurs activités. Les efforts pour garder son personnel doivent être facilités par une législation qui permet aux entreprises et à leurs travailleurs de prendre les décisions nécessaires.

24 Selon le FMI (2007), le coût de lancer d'une entreprise varie de 5% du revenu par tête à 1,44%. Les pays qui ont connu une mauvaise croissance lors des dix dernières années sont aussi ceux qui ont le coût de création d'entreprise le plus élevé.

25 Selon l'Etude conjointe BIT/OMC sur le Commerce et emploi : un défi pour la recherche en matière de politiques (2007), les auteurs trouvent que la législation sur la sécurité du travail entrave clairement le processus de destruction créative, en particulier dans les pays où cette législation risque d'être appliquée.

Les réformes structurelles des rigidités du marché du travail doivent continuer même dans ces conditions plus difficiles. Plus de flexibilité des marchés du travail est essentielle non seulement pour la survie des entreprises, mais aussi pour la capacité des entreprises à garder leurs employés malgré le déclin économique.

La baisse du chômage en Europe lors de la dernière décade a été en grande partie due à la croissance rapide des contrats temporaires – une mesure introduite comme un moyen de contourner les dépenses et les difficultés de licencier les travailleurs permanents. Beaucoup des pertes d'emplois frappent maintenant les travailleurs intérimaires – les plus touchés sont en particulier les jeunes, les moins qualifiés et les migrants.

L'importance de la réforme du marché du travail peut être soulignée en regardant les précédentes crises. Après la récession des années 70 et du début des années 80, le manque de réforme dans de nombreuses économies européennes a conduit à un chômage obstinément élevé²⁶.

H. DIALOGUE

Le dialogue est un élément clé pour développer des stratégies pour contrer la récession et assurer la participation des gouvernements, des employeurs et des syndicats dans leur mise en place. A un moment où la confiance est au plus bas, un dialogue plus efficace est nécessaire pour dépasser la méfiance et trouver un accord sur une voie à suivre. En effet, les leaders politiques, des entreprises et des syndicats ont une responsabilité particulière pour travailler ensemble à restaurer la croissance dans nos économies nationales et revigorer les marchés du travail de manière à conduire à une croissance durable.

Dans le climat actuel de peur et d'inquiétude sur le lieu de travail, les entreprises peuvent aider à réduire les tensions en planifiant et en mettant en application les décisions de manière juste, cohérente et sur une base rigoureuse – en particulier quand cela traite de réduction des effectifs. Les employés détectent l'équité quand ils sont traités avec respect et dignité et quand ils sont informés à l'avance des changements avec la possibilité de fournir une contribution quand cela est approprié. Les entreprises devraient être franches sur les défis auxquels elles font face. Dans beaucoup de cas, la fourniture d'information en temps réel sur la situation économique de l'entreprise peut être utile.

La peur des licenciements imprègne le lieu de travail quand les nouvelles économiques négatives s'accumulent rendant difficile la motivation du personnel à un moment critique. La pratique d'une bonne gestion en matière de ressources humaines fournira désormais ses dividendes quand les beaux jours reviendront.

²⁶ Présentation de l'OCDE au Sommet sur l'emploi, 24 mars 2009

I. PROTECTION SOCIALE

Le renforcement des mesures de protection sociale, comme une couverture plus étendue des indemnités chômage et des systèmes d'assurance et la protection des retraites face au déclin ravageur des marchés financiers, pourrait être considéré comme un moyen d'appuyer la demande et de protéger les plus vulnérables. Ce ne peut toutefois pas se faire sans problème. Dans les pays en développement, la marge de manœuvre fiscale pour accroître les dépenses sociales est limitée et, dans les pays développés, les dépenses sociales se sont déjà accrues considérablement lors des dernières années²⁷. Le ciblage doit être au cœur des décisions politiques et toute nouvelle mesure introduite doit s'assurer que ses bénéficiaires vont à ceux qui en ont le plus besoin²⁸.

Un ensemble politique efficace devrait inclure une combinaison de programmes actifs et passifs sur le marché du travail préparés de manière à stabiliser l'emploi et les revenus. Les pays de l'OCDE dépensent en moyenne 1,5% de leur PIB aux politiques du marché du travail (0,9% sur des mesures passives comme l'aide aux chômeurs et 0,6% aux mesures actives)²⁹.

Les programmes actifs sur le marché du travail (comme l'aide à la recherche d'un travail et le suivi, les plans d'action spécialisés pour les chercheurs d'emploi, la formation ou les programmes ciblés pour les groupes désavantagés) peuvent jouer un rôle important en facilitant l'ajustement des individus aux conditions changeantes du marché du travail. Avec de nombreux pays entreprenant des nouveaux investissements publics menés par des plans fiscaux de relance, de nouvelles compétences seront nécessaires (par exemple dans la construction, les infrastructures et les énergies alternatives).

Durant la crise, des programmes spéciaux pour aider les travailleurs réfugiés devraient être intensifiés. Des systèmes ciblés pour les chômeurs temporaires peuvent être efficaces car les travailleurs ayant une formation spécifique à l'entreprise espèrent retourner travailler dans la même entreprise quand la situation se sera améliorée.

Il faut aussi porter attention aux mesures passives. Des systèmes de pré-retraites et l'exemption de recherche d'un travail pour les travailleurs plus âgés n'ont historiquement pas bénéficié aux chercheurs d'emploi plus jeunes comme cela était l'intention. De plus, certains pays européens ont mis en place des réformes lors des dernières années pour s'assurer de l'efficacité des systèmes pour ceux bénéficiant de programmes maladies et invalidité ; efficacité qui pourrait être retardée³⁰.

27 Selon l'OCDE (« Growing Unequal », 2008), les gouvernements des pays développés ont taxé plus et dépensé plus pour compenser la tendance vers une plus grande inégalité – ils dépensent plus en politique sociale qu'à n'importe quel autre moment de leur histoire.

28 Selon la Banque mondiale (« Annual review of development effectiveness », 2004), il y a une sensibilisation accrue au fait que les aides du côté de l'offre pour la santé et l'éducation échouent à bénéficier aux plus vulnérables. Des recherches récentes des analyses des dépenses publiques montrent que des dépenses en matière d'éducation et de santé sont typiquement déformées en services, disproportionnellement utilisés par les classes riches et moyennes ; la part allant aux plus pauvres étant de 20%.

29 Ibid.

30 Présentation de l'OCDE au Sommet sur l'emploi, 24 mars 2009

Selon le résumé des Présidents de la Conférence du G20 sur l'emploi (contribution technique au Sommet du G20, 1^{er}-2 avril 2009), le chômage et le sous-emploi de long terme et leur impact sur les hommes et les femmes sont une question clé que tous les pays doivent traiter. Réduire l'offre de travail n'est pas une option efficace. Les preuves montrent que la réduction de l'offre de travail par des systèmes de pré-retraite et des exemptions de recherche d'un travail pour les travailleurs plus âgés peuvent saper l'offre de travail.

Les programmes de transferts conditionnés en espèces dans le but d'aider les familles pauvres à la condition, par exemple, que leurs enfants aillent régulièrement à l'école, qu'ils reçoivent des normes prescrites en matière de soins de santé préventifs ou qu'ils participent à des programmes alimentaires, devraient aussi être examinés comme un instrument politique pour protéger les plus pauvres.

J. TRAVAILLEURS MIGRANTS

Les travailleurs migrants risquent d'être les premiers travailleurs à être licenciés à cause de leur concentration dans les secteurs les plus vulnérables comme la construction ou le tourisme ou à cause du fait qu'ils occupent souvent des emplois temporaires. Lors des précédentes crises, des migrants ont dû retourner chez eux. La nature globale de la crise actuelle montre que ce pourrait être le cas.

Toutefois, il serait contre-productif pour les gouvernements des pays développés de fermer leur porte aux travailleurs migrants. Beaucoup sont encore utiles pour tenir les emplois que les citoyens des pays industrialisés ne veulent ou ne peuvent pas faire. Le besoin structurel pour les travailleurs migrants est encore souligné par les projections démographiques qui montrent qu'en 2050, ces pays connaîtront un manque encore plus grand de main-d'œuvre, à cause la chute de la natalité et d'une population en âge de travailler plus âgée, avec deux fois plus de plus de 60 ans que d'enfants. Des réponses à court terme pourraient donc mettre en danger des besoins à long terme.

K. LES EMPLOIS VERTS

La crise est vue comme une occasion de promouvoir l'emploi dans le secteur de l'environnement par ce qu'on appelle les « emplois verts ». Toutefois, à ce jour, le débat sur les emplois verts est trop restreint et trompeur. Dans le concept traditionnel d'emplois verts, la focalisation est uniquement sur la soi-disant industrie environnementale. Toutefois, elle n'existe pas en tant que branche séparée de l'économie dans son ensemble.

De plus, la protection environnementale devient de plus en plus un processus basé sur les produits. Les voitures sont produites avec un degré encore plus efficace en énergie et en tant que produit, elles sont devenues plus amicales en termes d'environnement. Toutefois, il est virtuellement impossible d'établir l'impact que les produits et la protection environnementale ont sur l'emploi.

Il ne faut pas utiliser le concept « d'emplois verts » pour diviser le marché du travail entre bons = verts et mauvais = non verts. Cette vision étroite n'aide pas à traiter des défis en matière d'emploi posés par le changement climatique et de la nécessité de créer des emplois et la prospérité pour une population mondiale en forte croissance. Au contraire, la principale idée inspirant les emplois verts devrait être que la protection environnementale, le nombre accru d'emplois et le développement économique vont main dans la main.

Une politique environnementale saine accompagnant l'économie de marché peut se développer en un moteur pour la croissance et l'emploi. La demande mondiale pour de nouveaux produits comme dans le secteur de la mobilité, de l'isolation thermique et des systèmes de chauffage efficaces, de la ventilation, de l'air conditionné, de la construction, des systèmes de contrôle du trafic ou des appareils électriques à basse consommation d'énergie, ouvre des opportunités d'emplois dans toutes les branches de l'économie. Des conditions prévisibles et favorables à l'investissement sont nécessaires pour les entreprises innovantes pour mieux utiliser ces opportunités.³¹

L. PREVISION DU MARCHE DU TRAVAIL

Les entreprises ne doivent pas seulement se concentrer sur leur survie, mais aussi sur le prochain rétablissement en adoptant des mesures qui serviront de base au succès. C'est le moment d'établir une planification à suivre, comme cela a été montré par l'industrie automobile américaine en prévoyant les opportunités futures inhérentes en adoptant des technologies plus vertes.

De nouvelles opportunités apparaissent parce que les ralentissements changent souvent les préférences en termes de consommation ; les personnes essayent des produits à plus bas coût ou des modes de consommation qui ne seraient pas suivis pendant des périodes plus prospères.

Comme cela a été indiqué à plusieurs reprises dans les enquêtes de l'OIE et reconfirmé dans l'enquête 2009 « *Trends in the workplace* », une faible planification du marché du travail contribue à un manque de compétences – en particulier les compétences hautement spécialisées dans les professions, les secteurs et les régions. De même, l'absence de consultation avec la communauté des affaires sur les systèmes d'éducation contribue directement aux discordances en matière de compétence. Une préoccupation avec les efforts actuels pour revigorer la croissance économique est que les décideurs politiques pourraient perdre de vue les conditions préalables fondamentales pour une planification à long terme du marché du travail, c'est-à-dire faire correspondre la demande et l'offre du marché du travail.

³¹ Document de discussion par les Employeurs allemands (BDA) sur « les Emplois verts », 2009

4. LES STRATÉGIES DES ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS

A. MENER UN LEADERSHIP ET UN PLAIDOYER

La crise économique mondiale est marquée par l'échec de pratiques de prêts responsables, par des décisions d'investissement et par l'absence de gouvernance appropriée. Les entreprises et les employeurs de l'économie réelle n'ont ni causé ni contribué à la crise et souffrent actuellement des conséquences du déclin de la confiance, des activités du marché, des actifs et des prix des matières premières.

Les vues radicales avancées par certains sur le fait que la crise est la faute du secteur privé et des marchés globalisés est opportuniste et doivent être réfutées³². Il faut défendre plus que jamais la liberté économique en tant que réponse clé des organisations d'employeurs.

B. TRAVAILLER AVEC LES ENTREPRISES AFFILIEES, LES SYNDICATS, LES GOUVERNEMENTS ET LES AUTRES DECIDEURS A PROMOUVOIR DES PROPOSITIONS NATIONALES VIABLES POUR SORTIR DE LA CRISE

Les organisations d'employeurs devraient assumer un rôle leader et promouvoir un débat ouvert et honnête avec leurs entreprises affiliées et les autres décideurs comme les gouvernements et les syndicats en ce qui concerne les politiques et les mesures nécessaires pour sortir de la crise³³. Les choix politiques qui devraient être promus, sont basés sur ce qui probablement fonctionnera.

Les finances publiques pourraient être mieux maîtrisées conduisant à des coupes dans les dépenses publiques ; les politiques fiscales pourraient être revues et les législations révisées pour permettre la mise en place des réponses à la crise. Seul un débat ouvert, honnête et réfléchi permettra de prendre les décisions difficiles.

Plusieurs initiatives et mesures individuelles sont mises en place au niveau de l'entreprise pour traiter de la crise. Les organisations d'employeurs sont bien placées pour injecter ces idées dans les débats plus larges au niveau national. Elles peuvent identifier quels secteurs de l'économie sont les plus touchés et proposer des mesures pour réduire les effets négatifs.

Pour que les entreprises créent de la richesse et des emplois, il faut des politiques économiques libérales et non protectionnistes qui favorisent la croissance. Il faut continuer à promouvoir vigoureusement ces politiques tout en reconnaissant qu'elles doivent se baser sur le consensus avec des bénéfices revenant à tous les décideurs. Cela signifie investir dans le capital humain qui est si important dans un monde globalisé, améliorer les mécanismes de dialogues et promouvoir les politiques qui améliorent la mobilité des travailleurs et les filets de sécurité sociale.

³² Voir le discours du Directeur exécutif de l'ACCI, Peter Anderson, février 2007 : http://www.acci.asn.au/text_files/speeches_transcripts/2009_Speeches/PA%20Speech_Feb2009.pdf

³³ Voir des propositions dans la lettre adressée par l'USCIB au Président Obama : http://www.uscib.org/docs/2009_01_21_obama_letter.pdf

C. GARANTIR DES REPONSES EFFICACES ET DURABLES

En développant ses réponses, les organisations d'employeurs devraient demander que les leçons soient retenues et que les solutions soient basées sur une véritable analyse. Les nouvelles propositions législatives devraient être examinées, ciblées, proportionnées et applicables.

Des décisions importantes et variées dont beaucoup ont des ramifications à long terme, sont actuellement prises par les gouvernements, naturellement dans une atmosphère d'urgence. Les organisations d'employeurs devraient mettre en garde les gouvernements contre l'adoption de décisions immédiates contre la crise qui compromettraient les perspectives de croissance à long terme et devraient demander que d'autres objectifs politiques comme l'éducation, ne soient pas sacrifiés à court terme.

Les secteurs pourront sembler différents après la crise. Un système financier consolidé émergera sans doute, mais la concurrence pourrait être plus faible conduisant à des coûts plus élevés de crédit et des autres services financiers. Il y aura une augmentation du coût réel du capital. Les entreprises, en particulier les petites, devront se préparer à cette réalité. Les organisations d'employeurs peuvent jouer un rôle important en aidant les entreprises à se préparer à ce nouveau contexte.

D. AIDER A RECONSTRUIRE LA CONFIANCE

La foi et la confiance dans la gouvernance des entreprises ont subi un choc important. La perception du public et la confiance des grandes entreprises ont été sérieusement endommagées. Les entreprises devraient montrer un nouvel engagement envers une gouvernance transparente et responsable. Les organisations d'employeurs peuvent montrer la voie en travaillant avec leurs membres de tous les secteurs en restaurant la confiance.

Les organisations d'employeurs doivent insister sur une conduite éthique des entreprises et être prêtes à critiquer ceux qui sortent du droit chemin. Elles doivent activement promouvoir les principes et les droits fondamentaux au travail partout dans le monde.

E. EXPLIQUER CLAIREMENT LA PERTINENCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES ENTREPRISES

Les organisations d'employeurs doivent être en première ligne des discussions nationales en expliquant pourquoi les profits intéressent tout le monde, comment les investissements et la création d'emplois dépendent fortement des succès et en persuadant le public que la société a très intérêt à la bonne santé des entreprises. Les organisations d'employeurs doivent promouvoir le message que, lorsqu'une culture encourageant les activités entrepreneuriales et le développement des entreprises est établie dans un bon environnement législatif, la richesse, les emplois et de nouveaux produits sont créés et toute la société en bénéficie.

F. PROMOUVOIR LES MECANISMES DE DIALOGUE AVEC LES DECIDEURS CLES

En des temps de changement et d'incertitude, le dialogue entre les entreprises et leurs travailleurs est particulièrement vital. Les organisations d'employeurs au niveau national et sectoriel devraient s'engager avec leurs partenaires respectifs afin de trouver des voies pour sortir de la crise tout en promouvant auprès des entreprises affiliées l'importance du dialogue et des processus de décision transparents.

5. LA RÉPONSE MULTILATÉRALE

Beaucoup des discussions à venir dans la prochaine période se concentreront sur le système multilatéral et comment il doit être refaçonné pour s'assurer qu'il répond mieux aux besoins de l'économie mondiale moderne. Il s'agit de débats techniques et politiques complexes.

Il est clairement demandé un système multilatéral cohésif et efficace avec différentes composantes de ce système recentrées dans des spécialisations et d'expertise de manière cohésive et coordonnée. Tous les efforts futurs de réforme devraient s'assurer que chaque composante de ce système est très pertinente aux rouages de l'économie globalisée d'aujourd'hui et peut effectivement et efficacement jouer son rôle selon les meilleures compétences techniques.

Des efforts seront faits pour renforcer le rôle du FMI en tant qu'organe chargé au niveau international de s'assurer de la stabilité économique et financière et des conseils macro-financiers³⁴. De même, la Banque mondiale pourrait voir son rôle accru.

En ce qui concerne le marché du travail, l'OIT, en tant que seule organisation mandatée internationalement pour traiter des conséquences de la crise économique sur les lieux de travail et les marchés du travail, fait face à un ensemble décourageant de défis techniques. Mais il s'agit aussi d'une opportunité pour l'Organisation. Sa réponse doit se concentrer sur des propositions spécifiques et pratiques pour faire évoluer les marchés du travail.

Cela exigera une définition des priorités et une réallocation des ressources des activités existantes vers celles qui sont les plus pertinentes. L'OIT a des ressources limitées, tant au niveau financier qu'humain. Elle doit travailler avec d'autres partenaires multilatéraux pour obtenir des réponses efficaces renforçant les avantages comparatifs de chacun de manière positive et vraiment complémentaire.

Les employeurs, lors de débats les plus récents au Conseil d'administration du BIT, ont souligné les points suivants pour constituer les principaux éléments de la réponse de l'OIT :

³⁴ Voir la Déclaration du monde des affaires au G8 « *Ready for the future* », déclaration intégrale disponible à : http://www.uscib.org/docs/g8_business_summit_statement_2008_december.pdf

A. COLLECTER, ANALYSER ET DIFFUSER L'INFORMATION

La fourniture d'informations à jour et pertinentes aux mandants est peut-être l'élément le plus valable. Le BIT est idéalement structuré pour collecter les données sur l'emploi, sur les conséquences sociales et en termes d'emploi de la crise de toutes les régions et sur les réponses politiques nécessaires à donner sur les bonnes informations concernant le marché du travail.

Cela implique de cataloguer les politiques, les mesures et les initiatives actuellement mises en place aux niveaux régional, national, sectoriel et de l'entreprise en parallèle avec un examen des stratégies bipartite et tripartite.

L'examen et la mise en avant des enseignements des précédentes crises, comme celle qui a frappé l'Asie du Sud-Est dans les années 90, sont aussi un élément essentiel.

B. SOUTIEN DES PARTENAIRES SOCIAUX

Les organisations d'employeurs et de travailleurs peuvent jouer un rôle clé en développant des stratégies de sortie de crise. Dans beaucoup de cas, ils auraient besoin d'une aide plus forte pour un engagement plus efficace.

C. FOURNIR UNE ORIENTATION RAPIDE ET EFFICACE

Nous suggérons que le Bureau établisse des points de contact ou un helpdesk (qui seraient appuyés par les équipes techniques du Bureau) où les mandants pourraient avoir accès à l'information et à des orientations sur ce qui arrive dans un domaine précis dans une région ou un secteur. Nous suggérons les domaines prioritaires suivants : *filets de sécurité sociale, information sur le marché du travail, dialogue, approches à forte intensité de main-d'œuvre, création d'entreprises durables, institutions du marché du travail et services de conseils, mise en valeur des compétences et emploi des jeunes.*

D. UTILISER L'AGENDA GLOBAL SUR L'EMPLOI

Le principal outil à la disposition de l'OIT dans sa réponse à la crise est l'Agenda global sur l'emploi. Nous demandons un recentrage et une mise à jour de ce cadre politique dans le contexte des stratégies de réponse à la crise pour les mandants³⁵.

E. L'ASSURANCE QUE LE PROGRES SOCIAL EST PRESERVE PENDANT LA CRISE ACTUELLE

Les gouvernements et les entreprises ont une responsabilité pour s'assurer que les plus vulnérables sont protégés. Les valeurs et les principes contenus dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail sont particulièrement pertinents à cet égard.

* * *

35 Depuis la mise en place de cet Agenda, la Conférence internationale du Travail a adopté des conclusions sur les thèmes suivants relatifs à l'emploi : l'économie informelle (2002), l'emploi des jeunes (2005), la promotion des entreprises durables (2007) ; aptitudes professionnelles pour une meilleure productivité, la croissance de l'emploi et le développement (2008) et la promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté (2008).

ORGANISATION INTERNATIONALE DES EMPLOYEURS (OIE)

26, chemin de Joinville

1216 Cointrin / Genève

Suisse

Téléphone: +41 22 929 00 00

Fax: +41 22 929 00 01

E-mail: ioe@ioe-emp.org

Internet: www.ioe-emp.org